

ILS VEULENT REMETTRE À BAS LES CALOTINS

A Liège et à Charleroi, les socialistes entament de grandes manœuvres pour faire payer au CDH, à l'échelon local, les conséquences du choix de Benoît Lutgen à l'échelon régional. Là-bas comme à Mons, le pronostic vital du parti humaniste est engagé.

PAR NICOLAS DE DECKER

A Charleroi, les élus et les électeurs du CDH fréquentent peu la Maison des huit heures, place Charles II. Encore moins par les temps qui courent. Le 14 juillet, l'arrière-salle de ce haut lieu du socialisme carolo, propriété de la CGSP depuis un siècle, était réservée à la fédération socialiste de l'arrondissement de Charleroi, qui y tenait un comité fédéral. Et là, les oreilles « calotines » ont sifflé comme rarement ces dernières années. On raconte même que Paul Magnette y a, avec une rare dilection, autorisé ses troupes à ponctuer l'*Internationale* d'un « à bas les calotins » qui avait tendance à disparaître. C'est que l'idée socialiste, désormais, alors que les deux partis sont aux abois, c'est de les faire disparaître, ces oranges des villes. « Paul Magnette a été très clair : il est hors de question qu'il s'allie, après 2018, au CDH à Charleroi. Et personne n'a eu envie de le contredire », raconte un socialiste. Certains, comme l'échevin Philippe Van Cauwenberghe dans un post Facebook qui a fait du bruit, ont même envisagé d'éjecter le partenaire municipal. « Il y a eu une demande dans mon parti, en effet », a expliqué Paul Magnette le 24 juillet, en conférence de presse. « Mais il ne servait à rien de chambouler les équipes, ni de faire payer aux deux échevins CDH, Eric Goffart et Mohamed Fekrioui, les conséquences d'une décision, celle de leur président de parti, qu'ils n'ont pas prise », a-t-il ajouté. Ces conséquences, c'est le parti qui les paiera. Plus tard.

Car à Charleroi depuis 2006, en tripartite avec le MR, à Mons depuis avril 2016 et l'éjection du MR, à Liège depuis les années 1980, le PS s'est associé à un CDH peu exigeant tant il pèse toujours moins. C'étaient à chaque fois des cadeaux, faits à un parti tout sauf incontournable sur la scène locale : à Charleroi, le CDH que mène Véronique Salvi, c'est 6 sièges

sur 51, celui de Savine Moucheron, à Mons, c'est 3 sièges sur 45, et celui de Michel Firket, à Liège, c'est 7 sièges sur 49. Qu'il soit, après le prochain scrutin communal, éjecté des majorités de ces grandes villes, dirigées par de très pesants socialistes, et il confinerait au néant politique urbain. C'était pourtant un des enjeux de la présidence de Benoît Lutgen : rendre à son très rural parti un ancrage citoyen. Son appel du 19 juin marque comme l'échec de cette ambition. Elio Di Rupo, mais surtout Paul Magnette et Willy Demeyer, comptent siphonner ce qu'il reste de la démocratie chrétienne, en punissant les leaders locaux qui ne se sont pas suffisamment désolidarisés de leur Bastognard de président.

Le RAW, le RAP et le rab

Depuis des mois déjà, Willy Demeyer clame ses envies de liste du bourgmestre. « Il appelle ça le RAW, le rassemblement autour de Willy », s'amuse un député socialiste. Y figurerait en bonne place d'avoir à subir chaque semaine les raileries de l'opposition flaminguante (le Vlaams Belang et le duo Vuye & Wouters) pour leur dérobade sur des dossiers communautaires. Les partenaires de coalition se sont exemptés de la délicate tâche d'avoir, par exemple, à se positionner à la Chambre sur le « Galantgate » fatal à la ministre Jacqueline Galant (MR).

Tant pis pour le panache, la dignité de la fonction parlementaire, la culture et la transparence du débat, pour tout ce que l'on se flatte de vouloir réhabiliter. Supprimer la motion pure et simple ne fera pas partie de ces gestes d'ouverture. Relancée par le groupe Ecolo-Groen, dans l'opposition, la suggestion ne franchira pas le cap du groupe de renouveau politique installé par la Chambre. Requête promptement rejetée. « Apparemment, par souci de ne pas déséquilibrer l'architecture globale de l'organisation du travail parlementaire », comme le fait joliment remarquer Gautier Calomne, membre MR de la majorité au sein dudit groupe de travail.

Cela devient une manie. A peine entrouverte, la boîte de Pandore était vite

refermée au printemps 1995, lors d'une énième exploration de la cuisine interne de la Chambre. La motion pure et simple, ou du moins la priorité absolue qui lui est accordée, avait joué sa tête. Ses partisans avaient volé à son secours : « La Belgique est toujours gouvernée par des coalitions, ce qui implique que des tensions peuvent survenir de temps à autre au sein du gouvernement à propos de certaines questions épineuses. » L'étalage de dissensions dans l'hémicycle serait du plus fâcheux effet. « Supprimer la motion pure et simple reviendrait à exiger que le gouvernement obtienne explicitement la confiance de sa majorité au terme de chaque interpellation. »

Vincent Decroly, ex-député Ecolo, privilégie une autre lecture : « La majorité serait contrainte de se prononcer sur des motions de l'opposition, donc de justifier plus nettement sa position. » (1) C'est trop demander. On a donc sagement maintenu le garde-fou.

Cela ne va pas sans quelques états d'âme. Ainsi au MR, au pouvoir fédéral mais qui, en octobre 2007, entendait apporter sa modeste contribution à « des rapports entre la majorité et l'opposition plus constructifs » en suggérant de remettre sur le métier ce mécanisme douteux. Le vœu, alors exprimé par les députés Olivier Chastel, Daniel Bacquelaïne et Jacqueline Galant, resta pieux. Et les bleus n'insistèrent plus.

Et le CDH fit faux bond à son ministre Di Antonio

Mettre fin à cet artifice n'aurait pourtant rien de cataclysmique : adopter une motion de recommandation, rappelait en 1995 le déjà député Marcel Cheron (Ecolo), « n'implique ni méfiance ni confiance à

l'égard du gouvernement. La mise au vote d'une telle motion ne saurait donner lieu à une mise en péril réelle d'un gouvernement. Elle pourrait tout au plus susciter occasionnellement des prises de position divergentes par rapport aux choix opérés par l'exécutif. » Pareille épreuve serait au-dessus des forces d'une majorité, aussi soudée soit-elle.

Bien sûr, on ne peut jamais tout cader. En bord de Meuse, où le stratagème est aussi prisé au parlement de Wallonie, Philippe Henry, député Ecolo, vient de savourer « un précédent historique, exceptionnel » le 28 juin dernier en séance plénière. C'est le ministre CDH

Carlo Di Antonio qui est faussement mis sur le gril pour la mise en œuvre contestée du Code du développement territorial par certains fonctionnaires délégués. Il est l'objet d'une motion motivée dans le chef de l'opposition écologiste, d'une motion pure et simple dans le chef de la majorité PS-CDH : on s'achemine vers un verdict de pure routine.

Sauf que la crise politique vient de briser le couple PS-CDH. Et que l'(ex-)partenaire socialiste ne voit soudainement

plus l'intérêt de soutenir un ministre de l'(ex-) partenaire humaniste. Lequel CDH, plutôt que d'être minorisé, se rallie la mort dans l'âme à la motion de l'opposition qui cible... Di Antonio. André Antoine (CDH), président d'assemblée, invite chacun à bien mesurer la portée d'une telle audace : « C'est une très grande première, et je fréquente des assemblées depuis longtemps. Cela veut dire que, si nous votons ce que M. Henry demande, ce sera une exigence du parlement à l'égard du gouvernement. Me suis-je bien fait comprendre ? » C'est une révolution ? Non, président, juste un accès de mauvaise humeur. ♦

(1) *Principes élémentaires de la propagande arc-en-ciel*, par Vincent Decroly & Erik Rydberg, EPO, 2003.

« Cette technique permet à la majorité d'étouffer le débat et de s'en laver les mains »